

## Sommaire

Actualité du Réseau Paysage

Actualité des autres réseaux

Flash actualité

Zoom sur...

Animation, manifestation  
colloque...

À lire, à voir, à découvrir...

## Flash actualité

### Une nouvelle méthodologie pour les atlas départementaux des paysages

Le groupe de travail national piloté depuis 2021 par le bureau des paysages du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, assisté par le cabinet Caudex a défini un cadre pour la révision de la méthodologie des atlas de paysage, qui datait de 2015. La nouvelle méthodologie met l'accent sur les modalités de révision des atlas, intégrant une recherche de synthétisation et de valorisation de l'outil « atlas ». La nouvelle version de la méthodologie devrait être livrée au printemps 2024. En parallèle un second groupe de travail, copiloté avec l'IGN, a engagé un processus visant à constituer un « standard paysage » qui serait accessible sur les serveurs nationaux, dans une perspective d'une meilleure prise en compte du paysage dans les projets. L'élément de base sera constitué par l'unité paysagère que l'on retrouve dans les atlas.

### Refonte de la méthodologie des observatoires photographiques du paysage

La méthodologie nationale des OPP date de 2008 et apparaît pour de nombreux acteurs peu adaptée aux besoins actuels. De ce fait, le bureau des paysages du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires engage en 2024 un groupe de travail national dans la perspective de réviser et de simplifier cette méthodologie.

## Le mot du directeur régional

Le numérique prend une part prépondérante dans notre vie quotidienne et les activités autour du paysage n'y échappent pas. Vous pourrez le constater au travers du nouveau site internet du réseau paysage Occitanie (<https://www.reseau-paysage-occitanie.fr>) que vous allez découvrir mais aussi, dès 2024, au travers de la prochaine évolution de la plateforme des observatoires photographiques du paysage, portée par la DREAL Occitanie.

Cette évolution accompagnera la poursuite des échanges « en présentiel », du niveau local au niveau national et international. Plusieurs articles reviennent sur ces événements passés.

L'année 2024 s'annonce elle aussi riche d'événements autour du paysage, avec notamment un nouveau séminaire régional qui se profile au cours du mois de juin prochain mais aussi de nouvelles journées thématiques d'échanges en préparation. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans le prochain paysage-info.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro de paysage info et, avec un peu d'avance, de bonnes fêtes de fin d'année.

Le directeur régional  
Patrick BERG

## Actualité du Réseau Paysage Occitanie

### Synthèse en images du séminaire « Paysages et changement climatique » du 14 juin 2023 au musée Narbo Via à Narbonne

Le compte-rendu en texte et en vidéo du séminaire du 14 juin dernier est en ligne sur le site de la DREAL Occitanie. Il vous permettra de vous replonger dans les différentes présentations et de revivre les meilleurs moments de cette manifestation.

<https://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/seminaire-paysage-et-changement-climatique-14-juin-a26529.html>

### Le site internet du réseau paysage Occitanie est fonctionnel !

L'année 2023 a vu se concrétiser un site internet dédié à notre réseau paysage, permettant ainsi une meilleure visibilité des actions et des productions. Ce nouveau site, créé par la société W-agera et alimenté par les membres du comité d'animation, constituera une nouvelle référence qui nous permettra de mieux échanger avec nos membres et nos lecteurs.



## Le réseau paysage Occitanie : enrichir les politiques publiques du paysage

Le réseau paysage a pour objectif de participer à la mise en œuvre et à la promotion des politiques du paysage en région. Il repose principalement sur l'animation et la mobilisation des différents acteurs dans un cadre de partage de bonnes expériences et de la confrontation de points de vue.

- Développement et appropriation des connaissances
- Formation et professionnalisation des

## En ce moment



Les événements organisés par le réseau seront gérés directement, que ce soit pour la diffusion du programme, les inscriptions ou la diffusion des productions associées (compte-rendu, photos, vidéos...).

Les publications, à commencer par le paysage-info, ainsi que les autres productions seront aussi rassemblées sur ce site. Il se fera aussi l'écho des manifestations et productions en matière de paysage sur l'ensemble de l'Occitanie et des territoires proches.

Nous sommes encore dans une période de « rodage » de ce site. Nous comptons sur votre indulgence pour d'éventuels « bugs » que nous essayerons de corriger rapidement.

Ce site est accessible sur tous les appareils numériques, y compris les smartphones, adoptant ainsi la norme « Responsive ».

Nous vous invitons dès-à-présent à visiter ce site et à nous faire vos retours et suggestions pour en améliorer encore l'ergonomie.

<https://www.reseau-paysage-occitanie.fr>

## Retour sur la journée thématique d'échanges du 29 septembre 2023

Le CAUE de Lozère a proposé en 2023 une journée autour du thème « Le paysage comme médiation »,

sur fond d'agriculture et de biodiversité. Cette journée s'est déroulée le 29 septembre 2023 sur le causse Méjean, avec le matin des présentations de démarches en salle et l'après-midi la visite du projet de valorisation du site de l'association Takh.

L'ensemble de la journée a rassemblé au total 70 personnes. Il y avait aussi bien des acteurs locaux que des participants mobilisés par le réseau paysage.



Plusieurs élus locaux se sont mobilisés à l'occasion de cette journée, ainsi que les services de l'État locaux, à commencer par le sous-préfet de Florac et le directeur adjoint de la DDT de Lozère.

Cette journée a permis de découvrir le matin les

différentes actions partenariales engagées par les structures locales œuvrant sur le paysage et la biodiversité.



L'après-midi a consisté à découvrir l'association Takh et ses projets de constitution d'un pôle scientifique et éco-touristique autour du cheval de Przewalski, avec l'assistance d'une maîtrise d'œuvre pilotée par Alain Freytet, Grand Prix National du Paysage 2022.

Une belle journée qui a fait l'objet de captures vidéos et sonores qui seront prochainement en ligne, avec le compte-rendu.

Une enquête de satisfaction a été réalisée à l'issue de cette journée. Vous pouvez en retrouver les éléments de synthèse sur notre site.

<https://www.reseau-paysage-occitanie.fr/evenement/jte-2023-01/>

## Une nouvelle feuille de route pour 2024

Une nouvelle feuille de route est en cours de définition pour l'année 2024. Elle s'inscrit dans la continuité des travaux du réseau, en prévoyant toujours la publication de paysage-info, l'organisation d'évènements de type « journée thématique d'échanges » et d'un nouveau séminaire régional, mais aussi la publication de plusieurs « dossiers du réseau ».

Cette année sera aussi décisive pour la montée en puissance du nouveau site internet. Il pourra se faire le relai des manifestations et publications ayant trait au paysage en région.

## Zoom sur...

### Les alignements d'arbres

#### La réglementation et son application

Dans le numéro 46 de paysage info, nous nous faisons l'écho du décret du 19 mai 2023 relatif au régime de protection des allées d'arbres bordant les voies ouvertes à la circulation publique.



Ce décret, très attendu, vient préciser les contours de l'article L 350-3 du code de l'environnement. Il intervient dans le prolongement de deux lois :

- loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages (loi RBNP), dans son article 172<sup>1</sup> ;
- loi du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale (loi 3DS), dans son article 194<sup>2</sup>.

La loi de 2022 et son décret d'application du 19 mai 2023 sont venus préciser les modalités de cette instruction.

1 [https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article\\_jo/JORFARTI000033016392](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jo/JORFARTI000033016392)

2 <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFARTI000045197647>

Ainsi, les projets d'abattage d'alignements d'arbres le long de voies ouvertes à la circulation publique (au sens large) sont soumis aux régimes de déclaration ou d'autorisation selon les cas. Schématiquement, la déclaration concerne l'abattage d'alignements d'arbres avec une pathologie tandis que l'autorisation concerne plutôt l'abattage d'arbres sains en lien avec un projet d'aménagement. L'instruction des dossiers est assurée par les préfets de département et ce sont de ce fait les DDT(M) qui remplissent cette fonction.

Afin de faciliter les modalités d'instruction, le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires a réuni un groupe de travail autour du CEREMA, afin de rédiger un guide technique qui précisera les modalités et les temporalités applicables. L'avis est par principe tacite favorable, ce qui n'interdit pas, au contraire, des exigences quant aux mesures compensatoires des projets. La parution de ce guide technique interviendra au cours du premier semestre 2024.

Plusieurs services ont d'ores et déjà développé leurs propres documents simplifiés afin de faciliter cette instruction. Vous pouvez retrouver par exemple le document de la DREAL Grand Est :



<https://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/la-protection-des-arbres-d-allees-et-d-alignements-a21622.html>

### L'expérience du CAUE de Seine-et-Marne

Ce CAUE d'Île-de-France s'est engagé depuis de nombreuses années autour d'une expertise sur les arbres et plus particulièrement sur les arbres d'alignements. Il organise régulièrement des manifestations autour de l'arbre en ville. La dernière « Ar-

borencontre » s'est déroulée le 5 octobre dernier à Combs-la-Ville, réunissant environ 250 personnes.



Accueil > Manifestations & formations > ARBORENCONTRES

## PROTÉGER LES ARBRES SUR L'ESPACE PUBLIC ET PRIVÉ

### 37<sup>E</sup> ARBORENCONTRE - 2023

Les présentations ayant été filmées, vous pouvez retrouver les échanges et les présentations sur le site internet dédié :

<https://www.arbrecaue77.fr/content/1-protéger-les-arbres-sur-l-espace-public-et-privé>

### L'association Allées-Avenues / allées d'avenir, mobilisée à l'échelle européenne

Cette association défend depuis plusieurs années les alignements arborés le long de nos infrastructures, à une échelle européenne, en sensibilisant toutes sortes d'acteurs, à commencer par les services gestionnaires d'infrastructures.

Après avoir organisé en 2022 les premières rencontres nationales des acteurs des allées d'arbres - 20 octobre 2022 à Toulouse, au Conseil départemental de Haute-Garonne, une seconde journée a été organisée le 26 octobre 2023 à Châlons-en-Champagne (Marne), autour du patrimoine arboré de cette agglomération.



En parallèle, l'association a organisé un colloque international entre le 19 et le 21 novembre 2023 autour du thème « La beauté essentielle des allées d'arbres ». Cette rencontre était organisée au Conseil départemental de l'Aude, à Carcassonne. Elle a rassemblé 80 personnes et a permis d'aborder plusieurs facettes des allées et alignements, aussi bien en France qu'à l'international.

L'histoire des infrastructures, de leur conception, intégrant de facto jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle des plantations d'arbres a été rappelée. Les interférences entre la vie des arbres et la vie des hommes a été abordée, aussi bien sur des aspects de san-

té publique, de santé mentale ou physiologique. L'agrément esthétique des arbres, leur « beauté » a aussi fait l'objet de plusieurs présentations, cet aspect pouvant dans certains pays être à la base d'une protection forte des alignements d'arbres ou de principes pour les aménagements neufs (inscrire le projet dans le paysage). Les aspects sécurité ont aussi été évoqués, en lien avec la question des comportements individuels et sociétaux.

Symboliquement, ce colloque a été marqué par la plantation d'un arbre, un charme-houblon (*Ostrya carpinifolia*), à l'entrée du Conseil départemental.

L'ensemble du colloque a fait l'objet d'une capture vidéo. La valorisation de l'évènement devrait intervenir prochainement.

<https://www.allees-avenues.eu/actions/colloques-internationaux/colloque-2023-les-allees-d-arbres-une-question-de-vie-la-beaute-essentielle-des-allees>

L'association a publié récemment un mémento pour l'application de l'article L350-3 du code de l'environnement.



[https://allees-avenues.eu/images/documents\\_resources/M%C3%A9mento\\_-\\_protection\\_des\\_all%C3%A9es\\_darbres\\_version\\_0.pdf](https://allees-avenues.eu/images/documents_resources/M%C3%A9mento_-_protection_des_all%C3%A9es_darbres_version_0.pdf)

## Animations, manifestations, colloques, appel à projets

### Appel à candidature pour la 9<sup>e</sup> édition du Grand Prix National du Paysage (GPNP)

Maires, présidents d'EPCI, de communautés de communes, de conseils départementaux et régionaux, responsables des services aménagements, paysagistes concepteurs, agence ou bureaux d'études œuvrant dans le domaine de l'aménagement, ce prix est pour vous !

Le Grand Prix National du Paysage (GPNP) vise à valoriser vos démarches paysagères singulières et exemplaires, à petite, moyenne ou grande échelle.

Le GPNP récompense ainsi une collaboration réussie entre une maîtrise d'ouvrage porteuse d'une volonté territoriale ambitieuse et une équipe de maîtrise d'ouvrage inventive, dans laquelle le rôle du paysagiste concepteur est central.

Ces projets doivent avoir donné lieu à des réalisations concrètes en France ou en zone transfrontalière, achevées au moment de la candidature.



Le Jury est composé de professionnels reconnus, de représentants des collectivités territoriales et d'organisations professionnelles.

Candidatez jusqu'au 31 mars 2024. Plus d'informations ci-dessous :

<https://objectif-paysages.developpement-durable.gouv.fr/ap-pel-candidatures-grand-prix-national-du-paysage-2024-1036>

#### Calendrier provisionnel

- Fin avril : comité technique de pré-sélection
- Mai/Juin : visite de terrain de certains territoires
- Juin : réunion du jury et entretiens avec les porteurs de projets présélectionnés
- Automne : cérémonie officielle de remise du Grand Prix

### Concours photo - lancement par le CAUE du Gard de la 6<sup>e</sup> édition sur le thème « La terre dans tous ses états »

Ce concours photo invite à saisir la terre comme support, milieu de vie, la terre matériau de construction... Il conduit à s'intéresser aux sols qui nous portent, nous nourrissent, que l'on fouille, que l'on façonne et, ce faisant, à saisir les acteurs, parties prenantes de ces transformations.

Les clichés photographiques assortis d'un titre et de quelques lignes, permettront également aux

participants de transmettre leurs ressentis et montrer les multiples facettes des terres gardoises.

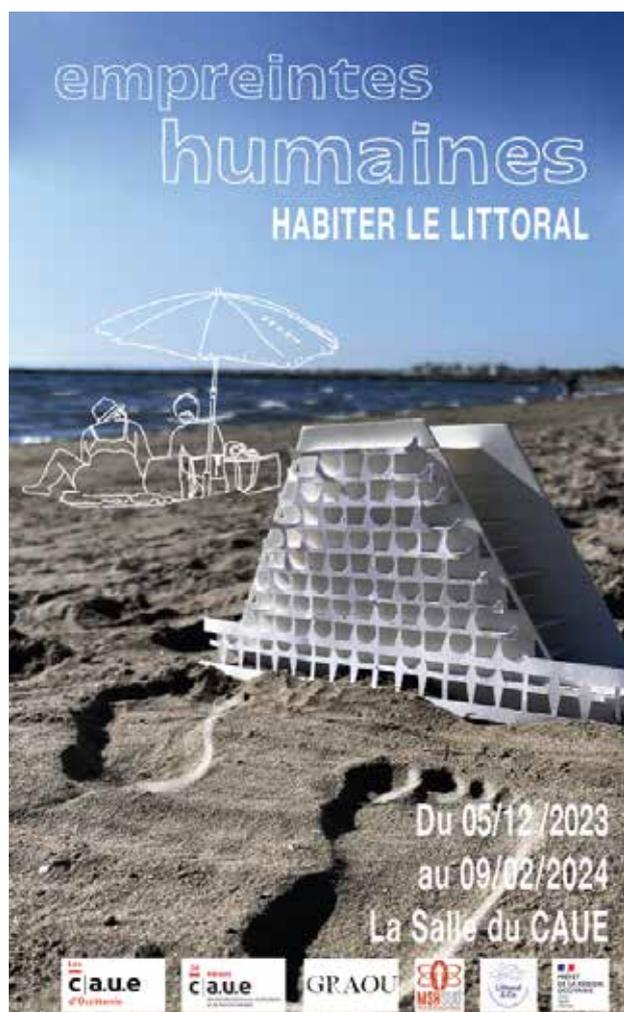
Concours ouvert au grand public, aux classes, aux associations et aux groupes encadrés. Participation ouverte du 16 octobre 2023 au 31 mars 2024.

<https://www.les-caue-occitanie.fr/gard/concours-photo-du-caue-du-gard-2024>

## « Empreintes humaines. Habiter le littoral » au CAUE de l'Hérault à Montpellier

Le CAUE de l'Hérault vous invite, en partenariat avec la Maison des Sciences de l'Homme SUD (MSH SUD) et le Groupe de Recherche en Architecture Ouvert.e (GRAOU), à découvrir :

« Empreintes humaines » - Habiter le littoral. Deux expositions à deux échelles, du mardi 5 décembre 2023 au vendredi 9 février 2024 à La Salle du CAUE 34, 19 rue Saint-Louis, 34 000 Montpellier.

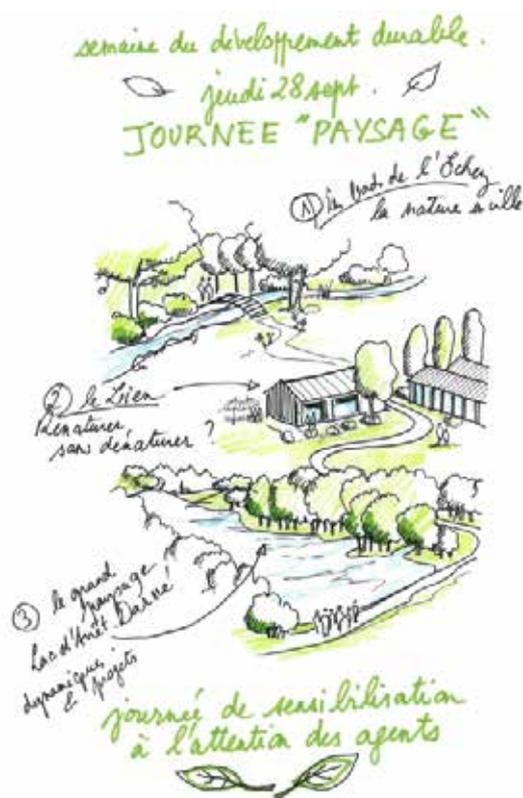


<https://www.caue34.fr/agenda/empreintes-humaines-habiter-le-littoral-caue34-montpellier/>

## Retours sur la journée sensibilisation au paysage à destination des agents de l'État des Hautes-Pyrénées - 28 septembre 2023

Dans le cadre de la semaine européenne du développement durable et à l'occasion des 30 ans de la loi paysage, la DDT des Hautes-Pyrénées a organisé le jeudi 28 septembre 2023 une journée de sensibilisation au paysage à l'attention des agents de l'État du département.

Initiée et animée par Hélène Sirieys, paysagiste conseil de l'État, cette journée avait pour objectifs de sensibiliser aux enjeux de paysage, de présenter des éléments de méthode pour analyser/reconnaître/qualifier un paysage et également de faire le point sur les démarches de paysage mises en œuvre dans le département.



Une quarantaine d'agents ont participé à cette journée terrain qui s'est déroulée sur trois sites sous un magnifique soleil.

### Site 1 — Les bords de l'Echez à Tarbes : la nature en ville

La déambulation au travers du parc Raymond Erraçaret jusqu'au bord de l'Echez et aux jardins fami-

liaux a été l'occasion d'appréhender les thèmes de la nature en ville, des paysages du quotidien, des valeurs d'usage, des aménités...



Le vocabulaire du paysagiste a ensuite été approché sous forme de jeu.

### Site 2 — Tiers-lieu « le Lien » à Ibos: un projet paysager à imaginer



Hélène Sirieys a présenté de manière interactive la loi paysage de 1993, ses origines, ce qu'elle a produit, avant de dresser un petit panorama de l'atlas des paysages et des quatre plans de paysage du département.

Clément Aquilina, paysagiste et chef de projet « petites villes de demain » d'Argelès-Gazost et de Cauterets, est venu compléter cette présentation en témoignant de ce que peut apporter au quotidien la vision d'un paysagiste au sein des collectivités.

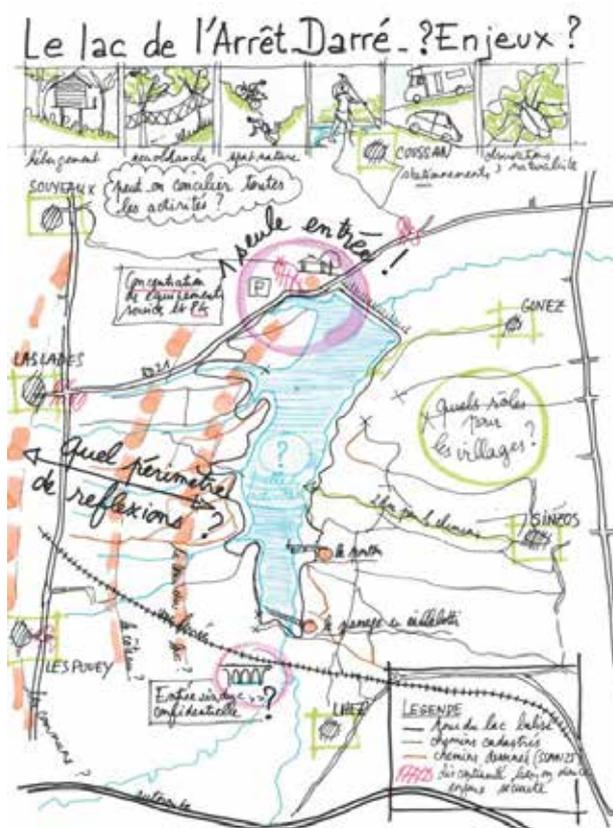
Ce temps en salle a été suivi de la visite du site du « Lien », friche industrielle réhabilitée de manière exemplaire en un tiers-lieu d'activités basées sur l'économie circulaire, le tout en présence de Monsieur le préfet des Hautes-Pyrénées.

### Site 3 — Le lac de l'Arrêt Darré: les dynamiques paysagères

Le lac de l'Arrêt Darré est un bel exemple de ce qu'est un paysage avec ses dynamiques d'évolution. D'un vallon confisqué et inondé pour l'irrigation des terres aval il y a 30 ans, il s'agit aujourd'hui d'un paysage apprécié et convoité.

Monsieur Capel, vice-président de la communauté de communes des coteaux du val d'Arros, a fait part de son retour d'expérience très positif sur la méthode participative utilisée l'année écoulée pour élaborer une note paysagère 4 saisons sur le site.

Ce témoignage s'est suivi d'échanges, en présence de Vincent Dedieu, directeur du CAUE des Hautes-Pyrénées.



Un atelier croquis et aquarelles est venu clôturer cette très belle journée !

DDT des Hautes-Pyrénées,  
bureau aménagement, planification, paysage

## Retours sur le séminaire national « Les 30 ans de la loi Paysage et de l'Association des paysagistes-conseils de l'État » – 12 juin 2023



À l'occasion des 30 ans de la loi paysage, le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires a organisé, en partenariat avec l'association des paysagistes-conseil un séminaire national à la cité universitaire de Paris le 12 juin dernier.

Organisée autour de tables rondes, cette manifestation fait maintenant l'objet d'actes qui permettent de retranscrire les propos des participants. L'ensemble du séminaire ayant été filmé, vous pouvez aussi retrouver les interventions sous la forme de « capsules vidéos ».

<https://objectif-paysages.developpement-durable.gouv.fr/revivez-la-journee-des-30-ans-de-la-loi-paysage-et-de-lapce-du-12-juin-2023-993>

## Les chemins de Compostelle, itinéraire culturel européen et patrimoine mondial: Histoire, enjeux et perspectives - Colloque international 4 et 5 avril 2024 – Toulouse



L'Université Toulouse Capitole organise un colloque scientifique international en avril 2024. Il interrogera la gestion du bien UNESCO ainsi que le premier itinéraire culturel du conseil de l'Europe. Ce colloque vise à approfondir les connaissances et l'analyse des pratiques des acteurs de terrain pour proposer un éclairage singulier au sujet de l'articulation des deux reconnaissances.

Cette manifestation est pluridisciplinaire car elle convoque des travaux d'historiens, de géographes, de juristes, de théologiens, de sociologues, de gestionnaires, ainsi que des spécialistes des sciences politiques et des sciences de l'information et de la communication. Ce colloque est aussi ouvert aux contributions des praticiens, élus, professionnels, institutionnels et associations.

L'appel à communication vous permettra de découvrir les axes de travail

<https://www.chemins-compostelle.com/sites/default/files/fichiers/docs/Appel-a-communication.pdf>

## Quatrième Congrès suisse du paysage - 5 et 6 septembre 2024 à Tramelan et à Bellelay, dans le Parc naturel régional Chasseral



Le Congrès suisse du paysage invite les représentants de la politique et de la pratique, de la recherche et de l'enseignement à échanger sur les multiples questions qui concernent l'espace de vie.

Le 4e Congrès du paysage interroge l'évolution des paysages face au défi de la transition. Les personnes actives dans tous les domaines de la recherche, de la pratique ou de la politique qui se rattachent au paysage sont invitées à discuter, échanger et partager leurs approches, leurs réflexions et leur mode d'action. Cette rencontre vise à formuler des idées directrices pour répondre aux défis de la transition et amorcer le changement.

Plusieurs approches sont proposées :

- Des espaces urbains et économiques durables. Climat, biodiversité, énergie et paysage.

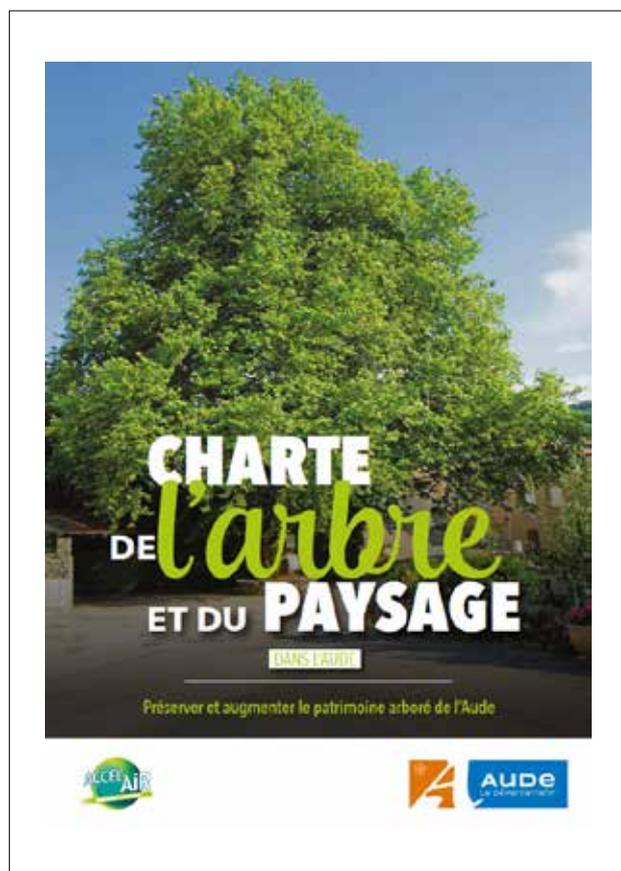
- Représentations du paysage – hier, aujourd’hui et demain.
- Concevoir, construire et développer en harmonie avec le paysage.
- Modes de vie et paysage en mutation.
- Chaînes de valeur régionales : utilisation des ressources et économie circulaire.
- Paysage dans l’éducation, la transmission des connaissances et la communication.
- Développement participatif du paysage.
- Les parcs naturels régionaux comme cadres de processus de transformation.
- Changement d’affectation et déconstruction dans le paysage.

Le 4ème Congrès suisse du paysage aura lieu du 5 et 6 septembre 2024 en collaboration avec la Haute école spécialisée bernoise et le Parc régional Chasseral à Tramelan. Vous pouvez retrouver plus d’informations via le lien ci-dessous :

<https://congrespaysage.ch/>

## À lire, à voir, à découvrir

### Charte de l’arbre et du paysage dans l’Aude



Le Département de l’Aude a voté, ce jeudi 19 octobre en session, sa charte de l’arbre et du paysage. Le document, élaboré par les services de la collectivité en collaboration avec des spécialistes, entend constituer un guide de bonnes pratiques afin de préserver cet allié primordial dans la lutte contre le réchauffement climatique.

La charte sera désormais proposée à la signature aux collectivités désireuses d’y adhérer et de se faire accompagner dans cette démarche.

<https://www.calameo.com/read/00502690425e41dffed73>

### Plantons local en Occitanie

Élaboré avec des experts naturalistes, ce guide présente des listes d’espèces locales. Il met l’accent sur les bénéfices apportés par la plantation de végétaux locaux, qui disposent de meilleures facultés d’adaptation face au changement climatique, et apportent des bénéfices multiples aux insectes et pollinisateurs sauvages, dont le déclin est avéré.



Ce guide apporte une réponse aux demandes sociétales et impératifs écologiques en cours, puisque la végétalisation des espaces urbanisés s’impose comme une solution efficace et rapide à mettre en œuvre. Plus de 600 espèces de végétaux ont ainsi été sélectionnées, et le territoire d’Occitanie

divisé en quatre aires biogéographiques, pour que chacun puisse identifier facilement les espèces qui correspondent au territoire de son projet d'aménagement.

Les CAUE d'Occitanie ont été partie prenante dans cette collaboration avec l'Agence Régionale de Biodiversité.

Le guide est téléchargeable ici :

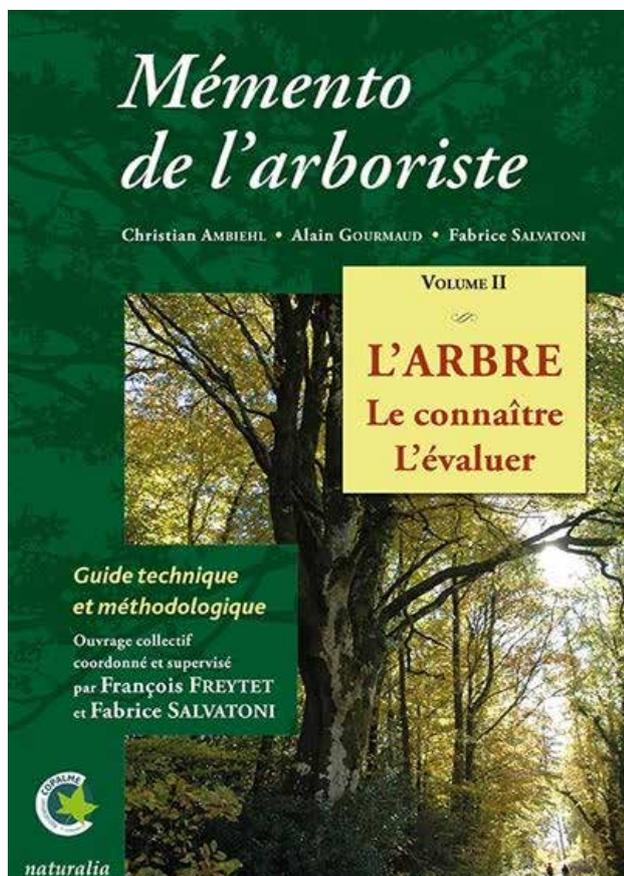
[https://www.arb-occitanie.fr/wp-content/uploads/2023/07/planton\\_local\\_hd\\_web.pdf](https://www.arb-occitanie.fr/wp-content/uploads/2023/07/planton_local_hd_web.pdf)

## Mémento de l'arboriste – Volume II – L'arbre, le connaître, l'évaluer

Édition : Naturalia éditions

Auteurs : Christian Ambiehl, Alain Gourmaud, Fabrice Salvatori, François Freydet

Parution : août 2023



Le Mémento de l'arboriste volume II, composé de textes inédits en langue française, a été rédigé par des professionnels de l'arbre. Destiné à l'ensemble des arboristes – qu'ils soient propriétaires ou gestionnaires de patrimoines arborés, diagnosticiens, grimpeurs, formateurs ou étudiants –, il est un outil essentiel pour mieux connaître l'arbre, lui apporter l'attention et les gestes appropriés, dans le but de garantir son maintien dans le cadre d'une gestion raisonnée et bienveillante.

L'étendue des thèmes à traiter étant trop vaste, il est apparu nécessaire de faire un choix. En effet, ce volume ne contient pas de chapitre sur la taille, la protection, la plantation, la réglementation ou l'aménagement. Certains de ces sujets sont déjà correctement traités dans des ouvrages de qualité et suffisamment exhaustifs. Ce postulat se concrétise par le découpage de ce mémento en deux parties distinctes :

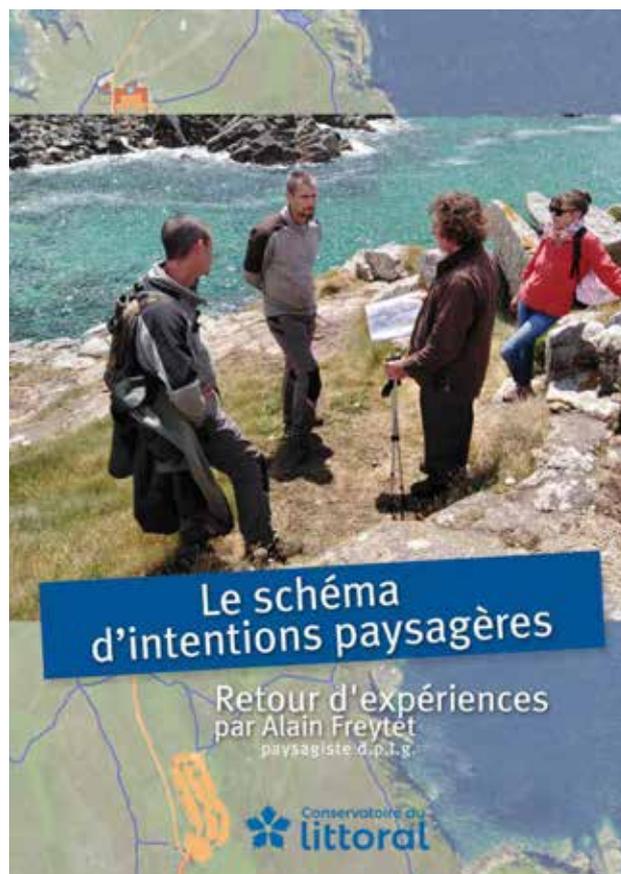
- La première porte sur la connaissance des arbres: botanique, écologie, architecture, avec des propos originaux qui ont rarement fait l'objet de synthèses détaillées.
- La seconde se concentre sur la notion d'évaluation: de la valeur, des rôles écologiques, des états de l'arbre, avec notamment l'énoncé de la démarche diagnostique dont l'importance n'est plus à démontrer.

## Le schéma d'intentions paysagères

Édition : Conservatoire du littoral

Auteur : Alain Freydet

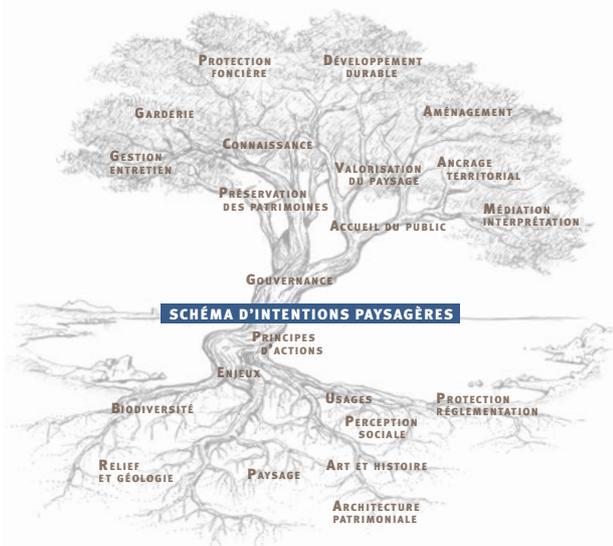
Parution : 2022



Le paysagiste Alain Freydet partage des expériences au travers de cet ouvrage qu'il a conçu lorsqu'il était paysagiste-conseil du Conservatoire du littoral.

Le schéma d'intentions paysagères s'inscrit dans la famille des documents de planification. Adap-

té aux sites naturels, il se place au croisement de l'accueil du public et des approches naturalistes et culturelles. Il permet de concevoir un projet d'ensemble, d'en préciser le périmètre tout en détaillant les motifs de traitement et d'aménagement. L'élaboration du schéma d'intentions paysagères tente de s'inscrire dans la démarche plus globale du plan de gestion. Grâce à cette longue expérience du Conservatoire du littoral, il montre tout l'intérêt de faire entrer le paysage dans le monde des espaces naturels protégés pour faire vivre et apprécier la beauté de la nature et mieux la protéger.



Le schéma d'intentions paysagères est un document ouvert et généreux qui permet à chacun de s'approprier la démarche paysagère et de participer à la conception du projet.

Ce document est largement illustré des dessins de l'auteur, un mode de communication qu'il affectionne particulièrement.

Il a fait l'objet d'une édition papier, mais il est aussi téléchargeable sur le site du conservatoire du littoral :

[https://www.conservatoire-du-littoral.fr/include/viewFile.php?idtf=17097&path=f5%2F17097\\_052\\_Schema-d-intentions-paysageres\\_Retex-A.pdf](https://www.conservatoire-du-littoral.fr/include/viewFile.php?idtf=17097&path=f5%2F17097_052_Schema-d-intentions-paysageres_Retex-A.pdf)

## Contribution citoyenne à la note « Réussir la transition écologique par l'approche paysagère »

Créée en 2013, La Fabrique Ecologique, Fondation pluraliste de l'écologie, est un Think et Do-Tank qui a pour objectif de promouvoir l'écologie et le développement durable sur la base de propositions pragmatiques et concrètes.

La note « Réussir la transition écologique par l'approche paysagère » issue du groupe de travail initié par Bertrand Folléa et Jean-Pierre Thibault est disponible en ligne, sur le site de « la Fabrique écologique ».



Cette Note met en avant le rôle central du paysage dans la transition écologique. Elle remet en question la tendance à négliger le paysage dans les politiques d'aménagement du territoire, et propose au contraire de le placer au cœur de ces politiques. Elle soutient que le paysage, en intégrant son histoire, sa géographie et la perception des citoyens, peut devenir un catalyseur puissant pour une transition écologique plus compréhensible, cohérente, et démocratique. La Note formule trois propositions concrètes, notamment la formation des décideurs, le développement de plans de paysage pour la transition écologique, et un financement adéquat. En fin de compte, les auteurs invitent à repenser notre rapport au paysage comme un élément essentiel de la transition écologique, capable de renforcer la cohésion sociale et la démocratie.

<https://www.lafabriqueecovlogique.fr/reussir-la-transition-ecologique-par-lapproche-paysagere/>



### Directeur de publication

Patrick BERG

directeur régional de l'environnement, de l'aménagement  
et du logement Occitanie

### Comité de rédaction

Philippe LABAUME

Alain GUGLIEMMETTI

et le comité d'animation du Réseau Paysage Occitanie

### Contact :

Réseau Paysage Occitanie

[reseau-paysage.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr](mailto:reseau-paysage.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr)



Le Réseau Régional est co-piloté par la DREAL  
et l'Union Régionale des CAUE Occitanie.